



# *Rapport du maire*

*sur la situation financière  
au 31 octobre 2017*

Présenté à la séance ordinaire du  
13 novembre 2017  
par le maire, monsieur Joseph Imbeault





Chères citoyennes,  
Chers citoyens,

Conformément à l'article 955 du Code municipal, je vous fais rapport sur la situation financière de la municipalité et vous donne les orientations du budget 2018.

La Loi exige du maire de chacune des municipalités du Québec de présenter ce rapport au moins quatre semaines avant la présentation du budget, ceci dans le but de vous informer à l'avance des implications que le prochain budget pourrait avoir sur votre compte de taxes.

## NOUS JOINDRE



- Adresse : 523, route 138, Ragueneau (Québec) G0H 1S0
- Téléphone : 418 567-2345
- Télécopieur : 418 567-2344
- Courriel : [ragueneau@municipalite.ragueneau.qc.ca](mailto:ragueneau@municipalite.ragueneau.qc.ca)
- Site internet : <http://municipalite.ragueneau.qc.ca>
- Page Facebook : [www.facebook.com/MunicipaliteRagueneau](http://www.facebook.com/MunicipaliteRagueneau)

## *États financiers 2016*

---

Les états financiers de l'année 2016 de la municipalité de Ragueneau ont été vérifiés par la firme « Mallette, comptables agréés » qui a déposé son rapport au conseil le 25 avril 2017. Les résultats révélaient un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 137 188 \$. Le surplus accumulé de la municipalité au 31 décembre 2016 était de 393 343 \$ (4 447 \$ d'affecté) et la dette à long terme s'élevait à 1 327 330 \$.

Je vous rappelle que ces documents peuvent être consultés au bureau de la directrice générale et secrétaire-trésorière.

## *Rémunération des membres du conseil - année 2017*

---

La rémunération des membres du conseil est établie de la façon suivante :

-  Un conseiller reçoit une rémunération de 200 \$ et une allocation de dépenses de 100 \$ mensuellement;
-  Le maire, quant à lui, reçoit une rémunération de 590 \$ et une allocation de dépenses de 295 \$ mensuellement;
-  Le maire suppléant reçoit une rémunération additionnelle de 100 \$ et une allocation de dépenses supplémentaires de 50 \$ mensuellement;
-  De plus, un membre du conseil reçoit une rémunération de 36 \$ par réunion pour représenter la municipalité dans certains comités ou organismes.



## États des revenus et des dépenses

Pour l'année 2017, je ne prévois pas de problèmes financiers s'il n'y a pas d'imprévu. Il faut cependant demeurer prudent. Voici les résultats au 31 octobre 2017 :

	Budget 2017	Résultat au 2017-10-31
<b><u>REVENUS</u></b>		
Taxes et tarification	1 265 200 \$	1 096 540 \$
Paiements tenant lieu de taxes	81 443 \$	77 138 \$
Services rendus	223 650 \$	142 537 \$
Transferts	405 400 \$	414 184 \$
Imposition de droits	17 800 \$	10 993 \$
Amendes et pénalités	6 450 \$	5 300 \$
Intérêts	6 250 \$	4 910 \$
Autres revenus	<u>11 000 \$</u>	<u>14 457 \$</u>
<b>Total des revenus :</b>	<b>2 017 193 \$</b>	<b>1 766 058 \$</b>
<b><u>CHARGES</u></b>		
Administration générale	490 565 \$	372 002 \$
Sécurité publique	345 770 \$	177 823 \$
Transport	622 285 \$	276 295 \$
Hygiène du milieu	417 000 \$	211 226 \$
Santé et bien-être	50 075 \$	58 287 \$
Aménagement, urbanisme et développement	233 655 \$	159 418 \$
Loisirs et culture	259 090 \$	176 298 \$
Frais de financement	<u>40 700 \$</u>	<u>29 736 \$</u>
<b>Total des charges :</b>	<b>2 459 140 \$</b>	<b>1 461 085 \$</b>
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement avant conciliation à des fins fiscales :</b>	<b>- 441 947 \$</b>	<b>304 973 \$</b>
<b><i>Conciliation à des fins fiscales :</i></b>		
Produit de disposition	0 \$	0 \$
Affectation	- 5 933 \$	-2196 \$
Amortissements	519 600 \$	0 \$
Remboursement en capital sur la dette	<u>- 71 720 \$</u>	<u>- 58 384 \$</u>
<b>Sous-total</b>	<b>441 947 \$</b>	<b>-60 580 \$</b>
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales :</b>	<b>0 \$</b>	<b>244 393 \$</b>

## Réalisations 2017

L'année 2017 nous aura permis de réaliser plusieurs projets qui contribueront à maintenir et à améliorer les services à la population :

- installation d'une borne électrique;
- achat de pompe pour la station de surpression;
- réfection et pavage d'une courbe dangereuse dans le rang 2;
- installation de jeux au parc du Centre communautaire Édouard-Jean phase 2;
- rénovation du local de la Maison des jeunes « La Boîte »;
- embauche d'un agent de développement;
- installation de panneaux d'indication de lieux au bureau municipal, au garage municipal et dans le rang 2;
- signature d'une entente de travail et politique d'emploi pour les 4 prochaines années avec les employés;
- modernisation du système téléphonique;
- regroupement des O.M.H.

## Liste des contrats de plus de 25 000 \$

La loi impose au maire de déposer une liste des contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ ou comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclue avec un même contractant lorsque l'ensemble de ces contrats totalise une dépense totale de plus de 25 000 \$.

Fournisseur ou contractant	Contrat de 25 000 \$ et plus	Contrat de plus de 2 000 \$	Objets
Boréal entrepreneur Électricien		22 659,27 \$	✓ Pompe à surpression
		5 459,06 \$	✓ Remplacement d'un lampadaire au CCEJ
		19 805,83 \$	✓ Installation d'une borne électrique
Location excavation RSMF inc.	155 551,36 \$		✓ Réfection et pavage courbe rang 2
Groupe-conseil TDA		13 262,38 \$	✓ Mise à jour du plan d'intervention
		7 736,08 \$	✓ Surveillance partielle (réfection et pavage courbe rang 2)
		10 282,08 \$	✓ Inspection des berges

## *Programme 2018*

---

Les projets qui se poursuivront en 2018 sont :

-  mise aux normes de l'eau potable;
-  mise aux normes du système d'égout;
-  réfection de la rue des Loisirs;
-  étude pour l'optimisation du service incendie de la péninsule;
-  révision du plan de mise en œuvre selon le nouveau schéma de couverture de risque en sécurité incendie;
-  démarche MADA (Municipalité amie des aînés).

## *Orientations 2018*

---

En ce qui concerne l'orientation du budget 2018, les dépenses devraient augmenter au rythme de l'inflation, des projets à réaliser et des financements en cours. Par conséquent, la taxe foncière et les taxes de services pourraient subir une légère augmentation.

## *Informations 2017*

---

La population de Ragueneau est de 1 371 personnes selon la Gazette officielle du Québec.

Évaluation imposable 2017 (au dépôt du rôle le 1<sup>er</sup> septembre 2016) : 57 503 600 \$

Évaluation non imposable 2017 : 7 772 300 \$  
(église, écoles, gouvernement, édifices municipaux)

Évaluation foncière 2017 : 65 275 900 \$



## Conclusion

---

Le budget 2018 ainsi que le plan triennal d'immobilisation 2017-2018-2019 seront adoptés lors d'une séance spéciale qui se tiendra à compter de **19 h 30 le jeudi 21 décembre** prochain. Je vous invite fortement à venir nombreux pour assister à cette importante rencontre publique afin de connaître les orientations financières 2018 de votre Conseil municipal.

Je tiens aussi à profiter de cette occasion pour remercier tous les élus et toutes les élues ainsi que tous les employés et toutes les employées sans oublier les bénévoles qui participent aux différents comités et activités. Sans vous, ces comités et activités ne connaîtraient pas autant de succès.

Soyez assurés que votre conseil municipal continuera de travailler à l'amélioration de notre municipalité et planifiera efficacement dans le but d'offrir les meilleurs services possible.

Au nom des membres du conseil municipal, du personnel et en mon nom personnel, je vous remercie de votre soutien et je vous prie d'accepter, chers citoyens et chères citoyennes, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le maire,

Joseph Imbeault

